

Négociations d'un accord sur le climat

Les points d'achoppement

Financements, mécanismes de révision à la hausse des engagements des pays, objectif de long terme pour concrétiser une baisse des émissions de gaz à effet de serre font partie des points de divergence entre les 195 pays négociant un accord mondial contre le réchauffement.

Objectifs de l'accord

En 2009 à Copenhague, les États se sont accordés pour limiter la hausse de la température à +2°C par rapport à l'ère préindustrielle, ce qui impose de limiter drastiquement les émissions de gaz à effet de serre (GES). Mais quels objectifs concrets se donner pour y parvenir ? Fixe-t-on un objectif chiffré avec une date: par exemple réduire de 40 à 70% les émissions entre 2010 et 2050, comme le préconise la science ? L'abandon progressif des énergies fossiles doit-il être acté ? Ou préfère-t-on des formulations floues ("favoriser des politiques bas carbone"), laissant une large marge de manœuvre aux signataires ? En outre, de nombreux pays, dont les plus vulnérables (les petites îles, les pays très pauvres) militent pour limiter le réchauffement à 1,5°C. Enfin, pour rester sous 2°C, scientifiques et économistes recommandent davantage d'efforts avant 2020, année d'entrée en vigueur de l'accord. Un renforcement des mesures avant 2020 est donc aussi en discussion.

La révision à la hausse des engagements

À ce jour, 184 pays ont publié leurs plans pour limiter leurs émissions à l'horizon 2025 ou 2030. Mais ces promesses sont insuffisantes: si elles sont tenues, la hausse du mercure serait ramenée de plus de 4 à 5°C à environ 3°C. Un seuil synonyme de dérèglements majeurs et de régions devenues inhabitables. Pour rester sous 2°C, de plus en plus de pays réclament un mécanisme pour réviser à la hausse les engagements volontaires: tous les cinq ans ? Avec un bilan d'ici 2020 sur les actions entreprises ? Et quelle transparence sur ces actions ?

Financements

En 2009, les pays riches, responsables historiques du réchauffement, ont promis d'augmenter leurs aides pour arriver en 2020 à 100 milliards de dollars par an pour financer les politiques climatiques des pays en développement. Les destinataires demandent des garanties sur le respect de cette promesse. Les pays pauvres exigent aussi que cette somme soit revue à la hausse après 2020. Les pays industrialisés refusent de s'engager sur un montant pour après 2020 et souhaitent que les pays émergents, dont la Chine, premier pollueur mondial, participent. Mais, Pékin tient sur ce point à un accord strictement fondé sur la division pays développés/en développement instaurée en 1992 par la convention-cadre de l'ONU sur le climat. Même si la Chine a annoncé en septembre, en dehors du cadre onusien, une aide de 3,1 mds de dollars aux politiques climatiques des pays du Sud. Certains pays souhaitent un mécanisme de compensation ("pertes et dommages") pour les préjudices subis lors de catastrophes climatiques, ce que refusent notamment les États-Unis. Un accord contraignant ? Les pays se sont mis d'accord en 2011 à Durban pour aboutir en 2015 à "un protocole, un autre instrument légal ou une solution concertée ayant une force légale", ce qui laisse les options ouvertes. Washington a déjà indiqué que cela ne pourrait pas être un traité qui impliquerait une ratification par un Congrès républicain encore opposé à l'action contre le réchauffement. Dans ce contexte, quel statut auront les promesses nationales de réduction des GES, appelées "contribution", terme qui a remplacé en 2013 le mot "engagement" pour rallier tous les pays ? Seront-elles en annexe ou totalement séparées de l'accord ? Quel sera le mécanisme de suivi et de contrôle de ces engagements ? Dans tous les cas, il n'y aura pas de sanctions, faute de volonté politique et d'instance pour les mettre en œuvre.